



Comment se faire payer ses créances commerciales ?

Présentation :

Amiable ou contentieux, le recouvrement de créance offre un large choix d'actions pour récupérer ses créances. Cette formation « Comment récupérer ses créances commerciales » permet aux chefs d'entreprise d'avoir un panorama complet sur les actions de recouvrement et leur donne ainsi toutes les clés pour ainsi optimiser les chances de récupérer leurs créances.

Organisation :

Durée : 1 jour (7 heures)

Tarif : 950 Euros Nets de taxes quel que soit le nombre de participants

Public concerné : Directeur d'établissement

Pré requis : Aucun

Les + JURISADOM :

Formation conçue avec un vocabulaire clair et accessible.

Etude de cas et Mises en situation concrètes

Fourniture de modèles et conseils pratiques

Objectifs de formation :

Savoir choisir et utiliser les techniques de recouvrement amiable et judiciaire

Agir efficacement dans la relance des clients (particuliers ou entreprises)

Sauvegarder les intérêts de sa société par la connaissance de la législation des procédures collectives

Programme :

1^{ère} partie : Prévenir les impayés

Contrôle de la solvabilité du client
Les clauses à insérer dans les C.G.V
Cautionnement et autres garanties
Affacture et assurance-crédit

2^{ème} partie : Gérer le recouvrement amiable

Du premier rappel à la mise en demeure
L'abandon partiel de créances
Le recours à un huissier
Accorder des délais de paiement

3^{ème} partie : Le recouvrement judiciaire

La conduite de l'action judiciaire
L'injonction de payer et le référé provision
L'assignation au fond
La mise en jeu des clauses contractuelles (déchéance du terme, clause de réserve de propriété...)
Les mesures conservatoires
Les saisies

4^{ème} Partie : Recouvrement et procédures collectives

Les droits des créanciers antérieurs et postérieurs à l'ouverture de la procédure
Les conditions d'admissions des créances
Gérer les garanties pendant le redressement ou la liquidation judiciaire